

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 140  
de M. Jean-Frédéric Python (DC/VL) et de 30 cosignataires  
demandant d'améliorer la desserte de Bourguillon afin que les citoyennes et citoyens  
puissent accéder à la ville**

En séance du 16 décembre 2014, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 140 de M. J.-F. Python et de 30 cosignataires lui demandant d'améliorer la desserte de Bourguillon afin que les citoyennes et citoyens puissent accéder à la ville.

**Résumé du postulat**

Le postulant mentionne que, suite à la fermeture du Pont de Zaehringen au trafic individuel motorisé, l'accessibilité pour les habitants du quartier de Bourguillon au centre-ville de Fribourg est péjorée. L'auteur du postulat évoque également plusieurs pistes visant à améliorer la desserte de Bourguillon, comme par exemple, l'augmentation de la cadence des bus, la mise en place de vélos électriques ou encore la réalisation d'une place de parcage pour un véhicule d'autopartage type Mobility.

**Réponse du Conseil communal**

En préambule, le Conseil communal admet qu'à la suite de la fermeture du Pont de Zaehringen au trafic individuel motorisé, les automobilistes de Bourguillon doivent faire un détour pour accéder au centre de Fribourg. Il tient cependant à faire remarquer que simultanément, les conditions d'accès à l'autoroute ont été améliorées de manière spectaculaire. Le temps de parcours en transports publics de et vers la gare s'en trouve également amélioré, tout comme la fiabilité de l'horaire. Le Conseil communal partage cependant l'avis selon lequel cette mesure aurait dû être accompagnée d'une amélioration de la qualité de la desserte en transports publics. Le Conseil communal est d'ailleurs intervenu à de multiples reprises pour solliciter cette amélioration.

En ce qui concerne les transports publics, le Conseil communal rappelle que l'Agglomération est compétente pour la planification du concept TP des lignes urbaines en cohérence avec le réseau régional. Elle commande également les prestations aux TPF pour ces mêmes lignes. Toutefois, les communes sont consultées chaque année lors de la procédure de commande et d'établissement de l'horaire des TP et peuvent ainsi, dans ce cadre, faire part de leurs requêtes en vue d'y apporter des modifications.

Le Conseil communal de Fribourg a fait part, à plusieurs reprises, notamment par le biais de ses délégués à l'Agglomération, de la nécessité d'améliorer la desserte en transports publics de ce quartier. En effet, il s'est notamment adressé, durant le courant du mois de février 2013, au comité pour le réseau de transports publics de l'Agglomération de la façon suivante :

*"Le pont de la Poya implique la fermeture du pont de Zaehringen selon le PDpT liant pour les autorités. Cette fermeture occasionne pour les habitants automobilistes du quartier de Bourguillon un détour pour rejoindre certains lieux d'activité et de services. Compte tenu de la mauvaise qualité de la desserte de ce quartier, il semble nécessaire qu'une étude soit menée en vue de son renforcement en 2014. La solution peut aussi bien consister à renforcer une ligne existante ou à réorganiser une ligne du réseau (par exemple la ligne 4)".*

L'Agglomération de Fribourg a, par le biais d'une réponse à un postulat, mentionné que des études ont été faites, esquissant différentes solutions pour améliorer la desserte en transports publics de Bourguillon. Parmi ces pistes, il y a l'amélioration de la cadence pour la ligne 127, la prolongation de la ligne 4 ou encore la mise en place d'une nouvelle ligne n°10. La conclusion de cette étude est la suivante. Le nombre d'habitants actuel ainsi que le potentiel de développement futur ne permettent pas de justifier la connexion de ce quartier à une ligne urbaine. Toutefois, l'amélioration de la desserte demeure une nécessité.

Dès lors, l'Agglomération préconise l'amélioration de la cadence de la ligne régionale existante n°127, de manière à obtenir un meilleur cadencement en semaine, notamment aux heures de pointe, ainsi que le week-end. Toutefois, cette solution dépend également d'une décision du Canton. En effet, ce sont les instances cantonales qui ont pour tâches de planifier et de commander les prestations aux entreprises de transports pour les lignes de bus régionales. L'Agglo a indiqué son intention d'appuyer cette solution auprès du Canton. En fonction de la suite que souhaiteront donner les instances cantonales quant à cette demande, l'Agglo s'est engagée à persévérer pour la mise en place d'une solution pérenne et efficace permettant d'améliorer sensiblement la desserte de ce quartier.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal ne peut que se rallier à l'analyse et aux propositions faites par l'Agglo et espère que toutes les demandes formulées par l'Agglo et la Commune aboutissent à une décision positive des instances cantonales, pour améliorer sensiblement les prestations de cette ligne.

Concernant les places Mobility, cette solution existe dans d'autres quartiers de la ville. Si un nombre suffisant d'habitants est intéressé par ce système, une demande de l'Association de quartier doit être directement adressée à cette entreprise, qui analysera la demande pour qu'elle y place éventuellement une de ses voitures. Les tâches de la Ville au sujet de ce système d'autopartage se limitent à la mise à disposition sur le domaine privé communal de places de stationnement. Il faut rappeler que par le passé une voiture Mobility était parquée au chemin Gregor-Sickinger mais qu'elle a depuis été supprimée faute d'un nombre suffisant d'abonnés.

En ce qui concerne les vélos en libre-service, le plan d'Agglo ne prévoit pas d'aménager des stations de VLS à Bourguillon. Ainsi, l'éventuel aménagement d'une station VLS hors planification Agglo ne pourrait pas bénéficier de subventions. Les Services communaux sont actuellement en discussion avec l'Agglo pour qu'elle planifie une telle station dans le cadre du PA3.

Le postulat n° 140 est ainsi liquidé.